



Protection civile
District Nyon

RAPPORT D'ACTIVITES 2021



L'année 2021 fut une nouvelle année de très forte sollicitation de la Protection civile (PCi) qui a réalisé, avec brio, les nombreuses missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la lutte contre la pandémie de la COVID-19.

Les activités de la Protection civile du District Nyon ne se sont pas arrêtées durant les fêtes de fin d'année. Engagé depuis le 28 octobre 2020, notre bataillon a reformé avec le bataillon du District Morges, le bataillon OUEST. Ce regroupement opérationnel a pour objectif de faciliter la conduite et l'administration des opérations sur le terrain.

Présents durant les fêtes dans de nombreux établissements médicaux sociaux (EMS) et établissements sociaux éducatifs (ESE) ainsi que dans les hôpitaux de Morges et de Nyon et au centre de dépistage des Pâquis à Morges, nos astreints mobilisés durant les fêtes se sont vu offrir le livre, « Les pensées de Pascal (l'autre) », personnellement dédié de l'acteur et humoriste suisse, Pascal Vincent, ce dernier s'étant déplacé à la caserne de St-Prex pour l'occasion. Du 16 décembre 2020 au 7 mars 2021, nous avons également été engagés, à raison de 15 hommes par jour, en appui à la Gendarmerie vaudoise, afin de régler la circulation et de nombreux problèmes de parcage liés

à une fréquentation importante (+ de 6'000 véhicules par jour) dans la commune de St-Cergue et au Col de la Givrine. Dans cette première partie d'année, nous avons également renforcé la hotline du contact tracing COVID en fournissant des astreints.

Campagne de vaccination

En janvier 2021, les premières doses de vaccin nous ont été livrées et nous avons pu débuter la vaccination, dans un premier temps, des personnes à risques puis, dans un second temps, de l'ensemble de la population. Nous sommes ainsi rentrés dans une nouvelle phase de la crise où nous avons été en mesure de fournir une protection contre le virus aux personnes qui le souhaitaient.

Une marque de confiance, sans précédent, de la part de nos autorités et de la santé publique, nous a été témoignée. En nous donnant cette mission de vaccination et en formant des astreints à cette tâche, nous pouvons affirmer que la PCi aura durablement marqué l'histoire de cette pandémie dans le canton de Vaud.

Vaccination mobile :

Bénéficiaires : EMS et ESE

Période d'engagement : du 6 janvier au 1^{er} avril.

But : Vacciner les résidents des EMS et des ESE.

Appui AVASAD :

Bénéficiaire : CMS

Période d'engagement : du 17 février au 21 avril.

But : Soutenir le personnel du CMS pour la vaccination à domicile des personnes suivies.

Centre de vaccination de Beaulieu :

Bénéficiaire : Population

Période d'engagement : du 14 avril au 10 juin.

But : Soutenir administrativement et logistiquement le centre de vaccination.

**Vaccination itinérante :**

Bénéficiaire : population

Période d'engagement : du 17 mai au 28 juillet.

But : Proposer à la population une vaccination délocalisée dans des sites prédéterminés sur le territoire cantonal.

Vaccination de proximité :

Bénéficiaire : population

Période d'engagement : du 3 au 28 juillet.

But : Proposer à la population la vaccination dans les centres commerciaux ou des lieux de loisirs.

Durant le premier semestre de l'année, nous avons terminé nos missions au profit des EMS, des ESE, des hôpitaux et du centre de dépistage des Pâquis avec une fin de notre engagement au 29 juillet.

Quelques chiffres :

Période : **du 28.10 au 29.07**

Jours de service Bat. OUEST : **15'477**

Heures de travail Bat. OUEST : **123'816**

Jours de service astreints ORPC District Nyon pour COVID : **4'452 j.**

Jours de service pour les cours de répétitions : **1'032 j.**

Record jours de service Bat. OUEST, App Olivier Gendre avec **175 jours.**



Nouvelle mise sur pied

Afin de permettre à chaque personne de bénéficier dans les meilleurs délais d'une dose de vaccination de rappel, le bataillon OUEST a reçu la mission d'aménager et d'exploiter un centre de vaccination dans l'ancien bâtiment du WWF à Gland. Ce bâtiment, aujourd'hui propriété de la commune de Gland, nous fut gracieusement mis à disposition par cette dernière. Il est à préciser que nous avons pu compter également sur l'appui de la société Swissquote qui nous a accordé l'autorisation d'utiliser leur parking gratuitement. Dimensionné pour une capacité de vaccination de 2'000 injections par jour, le centre réalisera un record à 1'622 injections. Toujours actif au 31 décembre 2021, la planification de notre engagement a été réalisée jusqu'à la fin du mois de février 2022.

Baisse des effectifs de la PCi

Au 1^{er} janvier 2021, la nouvelle loi sur la Protection de la Population et la Protection civile (LPPCi) est entrée en vigueur. Le plus grand impact de cette nouvelle loi sur le fonctionnement de la PCi est la réduction de l'âge de l'obligation de servir pour les soldats et les sous-officiers. Notre bataillon a vu son effectif diminuer de 406 astreints du 31 décembre 2020 au 1^{er} janvier 2021. A ce jour, nous avons un

effectif de 564 personnes réparties de la manière suivante :

Officiers :	52
Sous-officiers :	47
Soldats :	465

Cette situation nous a contraint, à supprimer 2 compagnies entre le 31 décembre 2020 et le 1^{er} janvier 2021. Nous sommes donc passé de 6 compagnies à 4 qui composent actuellement notre bataillon.

Il est à préciser que du 31 décembre 2021 au 1^{er} janvier 2022, 16 astreints sont arrivés à la fin de leur obligation de servir.

Convention de soutien

Une convention tripartite a été signée entre le Comité de direction de l'ORPC de Nyon, le Service de la sécurité civile et militaire (SSCM) et le Comité de direction de l'ORPC de Morges. Cette convention quantifiait la mise à disposition à 50%, durant l'ensemble de l'année 2021, du Lt col Alain Delacour, remplaçant du commandant cantonal de la PCi VD et du Lt col Marc Dumartheray, commandant de l'ORPC de Morges, pour une mission de reconstruction avec un commandement partagé. Cette collaboration s'est très bien déroulée et, grâce à cette convention, le commandement de l'ORPC du District de Nyon a pu être remis au 1^{er} janvier 2022 au Lt col

Laurent Sunier à la suite d'une mise au concours du poste de commandant. Ce dernier est âgé de 36 ans et il est domicilié à Préverenges avec son épouse et sa fille née en 2021. Il a travaillé 16 ans dans le monde sécuritaire soit à la police et à la gendarmerie.

Activité régulière du bataillon

Nous n'avons pas participé au traditionnel essai des alarmes fédérales le mercredi 3 février pour raison de pandémie. A cette occasion, le déclenchement à distance des 50 sirènes de notre District a été testé.

Le contrôle périodique des abris (CPA) a été réalisé cette année sur les communes de Genolier, Vich, Tannay, Chésereux, Mies, Dully, Saint-Cergue, Coinsins, Nyon, Gland, Rolle, Duillier, Founex et Marchissy.

En septembre et novembre, le service de la Protection des biens culturels (PBC) de notre bataillon a fait service avec les spécialistes du bataillon de Morges. Ensemble, ils ont réalisé le recensement des biens culturels et les fiches d'évacuation liées des communes de Lonay, St-Prex, Lully, Echichens, Gilly, Commugny, Essertines-sur-Rolle, Coinsins, Vich et des musées du Château de Prangins, de la Villa Rose à Gland et poursuivi la création des

fiches d'évacuation des musées du Château de Morges.



Les fiches d'évacuation ont pour but de permettre aux sapeurs-pompiers d'évacuer et de mettre en lieu sûr les biens recensés lors d'un sinistre et ceci avant l'arrivée des spécialistes de la Protection des biens culturels de la PCI.



Une semaine de cours de répétition a été consacrée à la logistique avec des détachements convoqués et adaptés aux volumétries de travail à effectuer.

Pour terminer, toujours en collaboration avec l'ORPC du District de Morges, nous avons organisé un cours de répétition de rattrapage, en novembre, afin de permettre aux

astreints ayant été dispensés de la mobilisation, de remplir leur devoir en lien avec leur obligation de servir.

Intervention en situation d'urgence

En plus de la mobilisation de la Protection Civile, nous avons dû assurer un service de piquet permettant de répondre aux sollicitations en situation d'alarme par les partenaires. Nous avons eu 5 engagements durant l'année qui représentent 58 jours de service.

Le 18 mai, nous avons été alarmés pour un délestage de l'autoroute A1 entre Coppet et Nyon à la suite d'un accident survenu dans la nuit et ayant provoqué le décès d'une femme de 27 ans.

Le 11 juillet, la municipalité de Gland a demandé notre appui suite à un incendie qui a généré une coupure de courant pour 26 villas dans le quartier du Riant-Coteau.

Le 16 juillet, nous avons été engagés afin de fournir des sacs de sables en appui au SDIS Etraz-Région pour la crue du Lac Léman dans la commune de Rolle.

Le 30 août, la FIR (formation d'intervention régional) a été alarmée pour un délestage autoroutier sur l'autoroute A1 de

Nyon en direction de Gland suite à un accident de la circulation routière.

Le 26 octobre, nous avons été mobilisés pour un délestage de l'autoroute A1 entre Nyon et Gland à la suite du renversement d'un train routier qui transportait des déchets de papier en vrac.



Dispositions pénales

Malheureusement, nous devons chaque année avertir ou dénoncer des astreints qui ne respectent pas la procédure en matière de livret de service ou de convocation.

Avertissements : 17

Dénonciations : 8

Prangins, le 10 mars 2022

Lt col Laurent Sunier

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'L. Sunier', written over a light blue horizontal line.

Commandant Bataillon
ORPC District Nyon